Découvrez notre replay : pompe à insuline et démarches juridiques

Le 18 juin avait lieu notre visioconférence intitulée : Pompe à insuline et démarches juridiques diffusée sur notre chaîne YouTube, notre page Facebook et LinkedIn. Découvrez le replay dès maintenant.

Merci d'avoir été aussi nombreux à participer à notre visioconférence sur la pompe à insuline et les démarches juridiques ! Jeanne Prat-Diquélou, juriste et responsable du service Diabète et Droits de la Fédération Française des Diabétiques, a répondu à vos questions sur les principaux sujets juridiques liés au port de la pompe à insuline.

Lors de cette visioconférences les échanges ont principalement porté sur :

- Le traitement par pompe à insuline en France (choix du modèle, conditions de remboursement, contrat de location, prestataire de santé à domicile…) ;
- L'impact social du dispositif (vie scolaire, études, vie professionnelle, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), assurance, permis de conduire…)) ;

Jeanne Prat-Diquélou a conclu la visioconférence en déclarant : *« L'impact du diabète est différent chez chaque patient, donc il est difficile de donner des réponses générales. Quel que soit la situation du patient, tout le monde dispose de droits et de la possibilité d'être épaulé pour faire valoir ses droits, et je suis disponible pour cela. »*

Pour toutes les spécificités individuelles liées à vos démarches juridiques, elle vous invite à contacter le service Diabète et Droits :
- Par téléphone au **01 40 09 24 25** lors des permanences **le mardi matin de 8 h 00 à 12 h 30 et le jeudi de 13 h 30 à 18 h 00** ;
- Par mail à l'adresse suivante : juriste@federationdesdiabetiques.org

Pour rappel : les visioconférences n'ont pas vocation à répondre à des questions d'ordre médical et ne remplacent pas un avis médical. Pour tout conseil, consultez votre diabétologue.

Découvrez la visioconférence dès maintenant :



Pour en savoir plus :

Retrouvez dès maintenant le replay de la visioconférence sur la chaîne YouTube de la Fédération en cliquant ici : Visioconférence pompe à insuline et démarches juridiques ;
Retrouvez ici tous les thèmes des visioconférences pompe à insuline de la Fédération Française des Diabétiques : Toutes les visioconférences ;
Pour en savoir plus sur la pompe à insuline rendez-vous sur notre site : La pompe à insuline, parlons-en ! ;
Je contacte le service Diabète et Droits de la Fédération.

Crédit photo : © Freepik